

Visiteur de prison: « De l'accompagnement, c'est tout »

Claude Marot est président de la section lyonnaise de l'association nationale des visiteurs de prison. Il explique son rôle, ses motivations et fait partager son expérience et ses sentiments

«Le boulot d'un visiteur de prison? Être à l'écoute. On est une oreille et qu'une oreille!» Claude Marlot est président de la section de Lyon de l'association nationale des visiteurs de prison (ANVP) reconnue d'utilité publique. «Notre ancien président disait : on n'est pas indispensables, restons humbles. J'en ai fait ma phrase fétiche. Mais on peut apporter une écoute active, faire de l'accompagnement; c'est tout. Nous ne sommes pas là pour juger ou condamner». Avec beaucoup d'humilité, il parle de sa mission auprès des prisonniers.

Avec lui, 45 personnes font des visites hebdomadaires à quelques-uns des 800 prisonniers que comptent Saint-Joseph, Saint-Paul et Montluc, les trois maisons d'arrêt de Lyon. «Moi, je visite trois personnes actuellement. J'en ai eu jusqu'à quatre, mais c'est trop. La moyenne, c'est deux».

Chaque semaine il va voir «ses» détenus. «Quand on rencontre un nouveau, on ne sait pas ce qu'il a fait. C'est l'administration pénitentiaire qui affecte un visiteur à la demande d'un détenu. Nous, on ne reçoit que son nom, prénom, numéro d'écrou, et la maison d'arrêt où il se trouve. On le rencontre au parloir des avocats, après avoir franchi sept portes et être passé au détecteur de métaux. Dans un bocal de 2 m² avec une table de 50 cm² et deux chaises, derrière une porte vitrée pour que les surveillants nous voient».

La conversation s'engage. «Le détenu va parler de lui, de sa famille, de ce qui ne va pas. Et ça ne va jamais. Les gens qui font appel à nous sont soit seuls, soit rejetés par leur famille. Nous, nous sommes des tierces personnes, des gens neutres. On parle de leurs problèmes, de leurs besoins, des conditions de détention car la surpopulation carcérale est importante. Ils sont souvent trois dans 9 m² et parfois 4, avec un matelas par terre. L'enfermement dans ces conditions est source de tensions et conflits car on ne choisit pas les personnes avec qui l'on est. Le personnel pénitentiaire est très féminisé, c'est mieux. C'est un personnel remarquable qui a aussi un grand sens de l'écoute et du respect. Une humanité formidable!»

Claude Marot, lors des discussions, reste en alerte. « Je fais partie de la commission prévention suicide. On y parle des personnes aux idées suicidaires qui sont soumises à une surveillance spéciale ».

Les détenus évoquent-ils leur méfait? «Non. Oui. Pas facilement. Je ne pose pas la question. S'ils me le disent, je le prends; sinon, ce n'est pas un problème. Le viol par exemple, c'est souvent un déni. Certains en parlent car c'est lourd à porter. Pour ceux qui n'en parlent pas, c'est lourd aussi. Mais beaucoup de préjugés tombent par la suite!»

Martine Sanchez

Beaucoup d'altruisme et un brin de curiosité

Claude Marot est visiteur depuis 5 ans, mais « j'avais envie de le faire depuis 15 ou 20 ans. Le problème c'était la disponibilité car elle doit être physique, morale et psychologique ».

Et d'expliquer ses motivations. La première est tirée des textes de l'Évangile « même si je suis profondément laïque et républicain. Mais je ne veux pas faire du prosélytisme ». La seconde, c'est « l'envie de savoir ce qui se passait derrière ces murs, de connaître les personnes détenues. J'avais des idées préconçues. La prison, c'est un monde particulier ». Un monde qui, au départ, l'a bouleversé. « Les premières fois, quand je passais toutes ces portes, je ressentais une angoisse. Quand je sortais, j'avais un mal-être. Les murs, les grilles, les barreaux, l'odeur, l'ambiance; plus les détenus, leurs souffrances, leurs violences m'ont perturbé. Aujourd'hui encore! Mais j'arrive à ne plus y penser quand je ressors. Aujourd'hui, je suis moins concentré sur moi-même, et plus sur le détenu. Je me suis détaché de mes propres préoccupations pour me consacrer à leur mal-être à eux ». Un psychologue vient plusieurs fois par an pour parler avec les visiteurs. « On lui pose des questions. On demande aussi des conseils pour savoir comment se comporter avec les détenus atteints de troubles psychiques ».

Pour plus de renseignements sur l'association : www.anvp.org

Article paru dans l'édition du lundi 1er septembre 2008 Journal Le Progrès.